



Éducation prioritaire : nul ne peut ignorer la Loire !

Dans la Loire, les mobilisations de ces dernières semaines parlent d'elles-mêmes. Grève reconductible au collège Honoré d'Urfé et dans ses écoles de secteur à Saint-Étienne, grève reconductible au collège Ennemond Richard à Saint-Chamond : partout, les personnels alertent sur une situation qui se dégrade. Des établissements restent exclus de l'éducation prioritaire alors même que les besoins explosent. Dans le même temps, 53 classes sont supprimées dans les écoles et 8 postes d'enseignant-es dans les collèges. La rentrée qui se prépare est celle de la pénurie : classes surchargées, manque de personnels (enseignant-es, AESH, AED, CPE, infirmier-ères, assistant-es sociaux-ales, Psy-EN), conditions de travail et d'étude en forte dégradation. Partout, le constat est le même : sans moyens supplémentaires, la réussite des élèves est compromise. Et partout, la même évidence : le classement en éducation prioritaire permettrait d'y répondre.

Une carte figée depuis 2015, en décalage total avec la réalité

Depuis 2015, la carte de l'éducation prioritaire n'a jamais été révisée, malgré le passage de neuf ministres rue de Grenelle. Pendant ce temps, les inégalités sociales se creusent dans notre département. L'indice de positionnement social (IPS) le montre clairement :

- Moyenne nationale : 100,8
- Dans la Loire : 97,2

Et l'écart se creuse encore plus en éducation prioritaire :

- REP : 86 au niveau national / 81,9 dans la Loire
- REP+ : 74,6 au niveau national / 73,3 dans la Loire

Les établissements de la Loire accueillent des publics plus fragiles que la moyenne... sans bénéficier des moyens correspondants par manque de volonté politique.

La Loire, premier département des situations aberrantes

Dans la Loire, 3 collèges et 9 écoles sont identifiés, par le ministère de l'Éducation nationale, comme relevant de situations dites « aberrantes » c'est-à-dire des établissements qui devraient relever de l'éducation prioritaire... sans y entrer.

- Cela fait de la Loire le premier département de France dans cette situation, loin devant la Seine-Saint-Denis.
- Dans l'académie de Lyon, la Loire concentre à elle seule près de 70 % de ces établissements. Ce n'est pas un hasard : c'est le résultat de l'inaction politique.

Amplifier la mobilisation pour une autre rentrée

Face à cette situation, l'intersyndicale de la Loire (FSU, CGT éducation, SUD éducation, UNSA éducation, FNEC-FP FO, CDFT EFRP) exige :

- Un élargissement de la carte de l'éducation prioritaire
- des critères transparents et actualisés ;
- un élargissement de la maternelle au lycée.

Il y a urgence à garantir l'égalité entre les élèves et à donner aux équipes les moyens d'exercer leurs missions. L'intersyndicale soutient l'ensemble des mobilisations et appelle à les amplifier. Dans la Loire, la situation est encore plus inquiétante qu'ailleurs. Il faut maintenant des réponses.